

quis de la Fare qui en payera 80. mille ; & il a été accordé à ce dernier un Brevet de 200. mille livres sur la Lieutenance-Générale de Bretagne, & un de cent mille au Duc de Richelieu sur celle de Languedoc.

Sa Majesté n'a pas encore fait de promotion de Brigadiers, mais elle a créé depuis peu Maréchal de les Camps & Armées, le Marquis de Resnel d'Amboise, Gendre du feu Maréchal de Berwick ; & le Marquis d'Escars, son Beaufrere, qui a pareillement épousé une fille du Maréchal de Berwick, & obtenu l'agrément de son Régiment.

Le remplacement d'Officiers de Marine que le Roi avoit résolu de faire, a eu lieu le 25. Mars, S. M. ayant nommé 35. Capitaines de Vaisseaux, 55. Lieutenans, 76. Enseignes, 2. Capitaines d'Artillerie, 2. Lieutenans, un Sous-Lieutenant & 8. Aides.

VII. Le Comte de la Marck ira remplir l'Ambassade d'Espagne à la place du Comte de Vaugrenan qui a demandé au Roi la permission de revenir. On croyoit que Mr. de Vaugrenan se porteroit à demander l'Ambassade d'Hollande, si le Marquis de Fenelon qui est aussi revenu de La Haye, n'y retournoit plus ; on le supposoit ainsi, à cause que ce Seigneur possède en Hollande des Biens du chef de Madame son Epouse : Mais il n'y a rien de cela.

VIII. Il y a toujours apparence que l'Abbé Lercari restera en qualité de Nonce du Pape à Paris, pour les raisons qu'on a dites. Le 28. Mars l'Abbé Delci, Chanoine de Ste. Marie Majeure, arriva en cette Ville avec la Barette qu'il apporte au Cardinal d'Avvergne. Il fut descendre chez Mr. le Nonce son Oncle, qui le presenta le 2. Avril à Sa Majesté, à Mgr. le Dauphin & à Mesdames de France.

IV. La Vicomté de Turenne appartient actuelle-